

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 04 juillet 2022 à 20h00 en la Mairie de Rittershoffen

**Présents** : Weigel Jean-Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry *Adjoint*.

Buhler Florine, Schmidt Christine, Andler Mathieu, Durst Jean-Jacques, Fischer Damien, Kern Marc, Rohrbacher Patrick, Vonau Fabrice, Wohlhuter Olivier.

**Excusés** : Klein Sébastien *Adjoint*, Sattler Annick, Stoehr Cédric.

**Absente** : Diho Catherine

**Présents lors du 1<sup>er</sup> point** : Andler Quentin, Bauer Mickael et Wendling Tom

**Procuration** : Klein Sébastien à Thierry Hoffmann.

**Secrétaire** : Hoffmann Thierry.

Le compte-rendu comporte : 2 pages.

La réunion démarre à 20h00 et se termine à 22h00.

## **1. Validation du compte-rendu de la séance du 14 juin 2022.**

**Validation** à l'unanimité.

## **2. Détermination d'un emplacement de regroupement pour les jeunes :**

Afin de mettre fin aux nuisances sonores et autres après 21h00 au city stade, 3 jeunes volontaires du village ont été conviés à la séance du conseil municipal dans le but d'échanger et de déterminer un endroit de rassemblement.

Après discussion avec les membres du conseil municipal, il a été convenu que le point de rassemblement pourrait se situer au monument « Kieffer Raymond » à l'entrée du village en venant de Betschdorf. La commune s'engage à mettre à disposition 2 bancs, une table de pique-nique et une poubelle.

## **3. Approbation de la signature du contrat de territoire avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) :**

Ce contrat couvrant la période 2022-2025, permet à notre Commune de bénéficier pour un grand projet, d'une aide de 31% mais plafonnée à 100 000€.

**VOTE** à l'unanimité

## **4. Approbation du projet d'investissement : travaux de rénovation du bâtiment de l'école maternelle :**

Le Maire rappelle l'ensemble des travaux qui seront réalisés sur ce bâtiment : accès pour personnes à mobilité réduite, nouvelles portes en aluminium, nouvelles fenêtres en PVC, isolation des murs donnant sur l'extérieur, isolation des plafonds, faux-plafonds, isolation des combles par mousse en polyuréthane, nouvelle adduction et évacuation des eaux, suppression des anciennes cheminées, mise en conformité électrique, nouveaux sanitaires, revêtements de sol, menuiserie intérieure, VMC, brise-soleil, et installation de 2 cuisines, ... Ainsi le bâtiment sera refait dans sa totalité sur les 2 niveaux : rez-de-chaussée et premier étage.

A ces travaux qui devraient s'élever à 440 000€ HT il faut ajouter les frais d'honoraires de l'architecte M. Klipfel Marc, taux de 12% sur le montant des travaux HT.

**VOTE** à l'unanimité

## **5. Approbation du plan de financement des travaux de rénovation du bâtiment de l'école maternelle :**

Le Maire présente le plan de financement avec un total de dépenses de 426 449.35 € HT pour les 14 lots. Ce montant sera minoré par 36 000€ (5 années de loyer des 2 logements) soit 393 879.35€ HT qui est financé par 100 000€ du contrat de territoire de la CeA ; 127 872.99€ de l'Etat (DETR) ; 37 955€ de la Région (Climaxion) et 160 601,36€ de fonds propres.

**VOTE** à l'unanimité

## **6. Désignation des représentants de la Commune dans le cadre du renouvellement du bureau de l'association foncière :**

Titulaires : Claus Pascal, Durst Jean-Jacques, Clauss Daniel.

Suppléants : Sattler Sébastien, Wohlhuter Olivier.

## **7. Demande d'octroi d'un permis de recherche de gîtes géothermiques dit « permis des poteries »**

Un courrier de la préfecture demande au Conseil de se positionner quant à l'octroi d'un permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques dit « Permis des Poteries ». Après échanges :

**VOTE contre** à l'unanimité

## **8. Détermination du bureau de vote pour 2023 et les années à venir :**

Le bureau de vote sera installé à l'école maternelle suite à l'aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite.

## **9. Mise en sécurité des axes traversant principaux :**

Deux sorties sur le terrain de la commission voirie sont à prévoir, la première est fixée au 07/07 à 19h00.

## **10. Adhésion au groupement de commande du CDG 67 : reliure des registres :**

Les différents registres sont à relier régulièrement, l'occasion se présente via une commande groupée du Centre de Gestion.

**VOTE** à l'unanimité

## **11. Déroulement du 13 Juillet :**

La restauration et l'animation seront assurées par l'Harmonie Municipale, au programme : dépôt de gerbe au monument aux morts, défilé aux lampions dans les rues du village et remise de distinctions puis de brioches et saucisses aux enfants.

La sécurité sera assurée par 3 membres du conseil municipal.

## **12. Divers :**

- Le Food truck qui avait sollicité un emplacement ne viendra finalement pas sur la commune.
- La pose de la canalisation d'assainissement dans la forêt communale « Aessibuch », parcelle 39, travaux en cours jusqu'à fin juillet.
- Vente de bois : le cours du bois ayant nettement augmenté, la dernière vente a permis une rentrée d'argent non négligeable pour la Commune.
- Chantier d'extension du lotissement : début des travaux avancé au 16/08.
- Déménagement de la classe de maternelle et de la cantine : dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment, les cours et la restauration se dérouleront dans la salle des fêtes.  
Début des travaux lors des vacances de la Toussaint, fin des travaux prévue en juin 2023.